

LES ACCORDS DU VERBE AVEC LE SUJET

Le verbe à un mode personnel s'accorde en personne et en nombre avec le sujet. Cet accord manifeste le lien étroit qui existe entre les deux éléments

essentiels de la phrase : le groupe du nom (ou son remplaçant, le pronom) et le groupe du verbe.

ACCORD DU VERBE AVEC UN SUJET

Si le verbe a un seul sujet, il s'accorde en nombre et en personne avec ce sujet :

Il	descend	les escaliers.	Les enfants	jouent	dans la cour.
sujet	verbe		sujet	verbe	
3 ^e pers. sing.	3 ^e pers. sing.		3 ^e pers. plur.	3 ^e pers. plur.	

Toi qui aimes tant te baigner, tu serais heureuse ici (sujets : 2^e pers. sing. ; verbes : 2^e pers. sing.) ;

C'est moi qui suis votre nouvelle voisine (sujet : 1^{re} pers. sing. ; verbe : 1^{re} pers. sing.).

CAS PARTICULIERS AVEC UN SEUL SUJET

- Le verbe est au pluriel si le sujet est **beaucoup**, **la plupart** ou un adverbe de quantité accompagnés d'un nom complément au pluriel :

La plupart des invités étaient venus.

Beaucoup de badauds s'arrêtaient.

Bien des femmes riaient.

Trop de gens criaient.

- Le verbe est au singulier ou au pluriel (selon la nuance de sens) si le sujet est une des expressions **un des... qui**, **un tiers**, **un quart**, ou un nom collectif, suivis d'un complément au pluriel :

C'est une des pièces qui constituent l'ensemble.

C'est une des pièces qui est essentielle à l'ensemble.

C'est un des films qui plaît ou plaisent le plus au public.

Une foule d'admirateurs l'attendait ou l'attendaient à la sortie.

- Lorsqu'un pronom relatif sujet a pour antécédent un pronom personnel, le verbe de la proposition relative se met à la même personne et au même nombre que l'antécédent :

Est-ce toi qui le leur as interdit ?

C'est nous qui avons inventé cette histoire.

ACCORD DU VERBE AVEC PLUSIEURS SUJETS

- Quand un verbe a plusieurs sujets, il se met au pluriel :
*Le **chêne et l'érable** **masquaient** la façade de l'hôtel.*
- Quand le verbe a des sujets de personnes différentes, il se met à la :
 - 1^{re} personne du pluriel si les sujets sont aux 1^{re} et 2^e personnes :
***Toi et moi** (= nous) **nous sommes** d'accord sur cette question ;*
 - 1^{re} personne du pluriel si les sujets sont aux 1^{re} et 3^e personnes :
***Mes amis et moi** (= nous) **sommes allés** ensemble à Tunis ;*
 - 2^e personne du pluriel si les sujets sont aux 2^e et 3^e personnes :
***Ta sœur et toi** (= vous) **vous vous ressemblez** beaucoup.*

ATTENTION

Quand le verbe a pour sujet un «vous de politesse», le participe passé (et, éventuellement, l'adjectif attribut) se met au singulier :

*N'avez-**vous** pas été ému en l'entendant ? Je **vous** croyais sensible.*

CAS PARTICULIERS AVEC PLUSIEURS SUJETS

- Le verbe peut être indifféremment au singulier ou au pluriel :
 - si les sujets au singulier sont réunis par les conjonctions **comme, ou, ni, ainsi que** :
***Ni lui ni sa femme n'entendit** ou **n'entendirent** sonner ;*
 - si le sujet est **l'un et l'autre** :
***L'un et l'autre sont tombés** ou **est tombé**.*
 - Le verbe est au pluriel lorsque le sujet est joint à un autre nom de même importance par la préposition **avec** :
***Ma sœur avec son ami sont allés** au cinéma.*
- Si le deuxième nom est accessoire, le verbe reste au singulier :
- ***L'homme avec son chien marchait** dans la forêt.*
 - Le verbe impersonnel, ou le verbe employé à la tournure impersonnelle, ne s'accorde jamais avec le sujet réel, mais reste à la 3^e personne du singulier :
***Il tombait** de larges gouttes tièdes («gouttes», sujet réel ; accord avec le sujet apparent «il»).*
 - **C'est** peut rester invariable avec un nom ou un pronom au pluriel :
***C'est eux** ou **ce sont eux** les coupables.*
***C'était** ou **c'étaient** de **véritables festins**.*

ATTENTION

Lorsque le verbe a plusieurs sujets qui expriment une seule idée générale, il se met au singulier.

*Dormir et manger **est** indispensable pour travailler.*